

MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

Dépositaire de l'offre

Etablissement : LYCEE DES METIERS L'ESTAQUE
310, Rue Rabelais
13016 MARSEILLE

Pouvoir adjudicateur : Mme Rania MOUSSAOUI, Provisseure

Contact : M. Cédric CHARPEAUD

Téléphone : 04.95.06.90.70

Objet du marché

Le marché se compose d'un lot unique. Le prestataire assurera la collecte et le traitement des déchets du lycée des métiers l'Estaque selon les modalités décrites ci-dessous.

Description des prestations

1- Prestations :

Le prestataire mettra à disposition du lycée des bacs de couleur différente permettant la mise en place du tri sélectif des déchets :

- déchets alimentaires
- déchets recyclables : papier, carton, cagettes, bouteilles et bidons en plastique
- Déchets verts
- Autres déchets

Il assurera une collecte selon la fréquence suivante :

- déchets alimentaires : 2 collectes par semaine
- déchets recyclables : 1 collecte par semaine
- déchets verts : 1 collecte par semaine
- autres déchets : 1 collecte par semaine

Le prestataire assurera la désinfection régulière des bacs et leur renouvellement en cas de dégradation de ceux-ci.

2- Période de collecte :

Les collectes auront lieu sur la période de fonctionnement de l'établissement à savoir 36 semaines de septembre à juillet. Toutefois, pour les déchets alimentaires, une collecte sera réalisée le lundi ou mardi de la première semaine des vacances.

Dans le cas où le jour prévu de collecte serait un jour férié, le prestataire s'engage à mettre en place une collecte de remplacement. Il en va de même dans le cas où pour une raison quelconque, il serait dans l'incapacité matérielle d'assurer une collecte prévue.

3- Volume estimé des déchets :

Le volume des déchets à collecter et traiter est estimé à :

- déchets alimentaires : 3 bacs de 660 l x 2 collectes
- déchets recyclables : 5 bacs de 1 000 l
- déchets verts : 2 bacs de 660 l
- autres déchets : 4 bacs de 660 l

4- Réajustement des besoins en cours de contrat :

Le lycée aura la possibilité à tout moment de réajuster au cours du marché la fréquence des collectes et/ou le nombre de bacs collectés à la hausse comme à la baisse. Une réévaluation à la baisse n'entraînera aucune pénalité financière pour le lycée. La facturation sera adaptée aux ajustements réalisés sur la base des tarifs figurant dans l'acte d'engagement.

5- Dénonciation du marché :

En cas de non respect par le prestataire des clauses du marché, le lycée lui adressera une mise en demeure. Le prestataire disposera alors de 15 jours pour se conformer à ses engagements. A défaut, le lycée sera en droit de dénoncer le marché par simple lettre recommandée avec accusé de réception. Le préavis avant dénonciation effective du marché sera de 3 mois.

Visite préalable

Une visite préalable est souhaitable.

Le candidat pourra prendre rendez-vous par mail à l'adresse ges.lyc.estaque@ac-aix-marseille.fr.

Durée du contrat

Le contrat prendra effet le 1^{er} septembre 2021 pour une durée non renouvelable de 3 ans et s'achèvera donc le 31 août 2024.

Toute reconduction tacite du marché est exclue.

Les bacs devront impérativement être livrés au lycée durant la semaine du 23 au 27 août 2021 de façon à ce que le service de collecte puisse réellement débuter au 1^{er} septembre.

Demande de renseignements

Les demandes de renseignements et de prises de rendez-vous pour la visite préalable peuvent être adressées :

- A Monsieur Cédric CHARPEAUD
Téléphone : 04.95.06.90.70
Courriel : ges.lyc.estaque@ac-aix-marseille.fr

Liste des pièces constituant le dossier de consultation

Le présent avis constitue le dossier de consultation.

Critères d'attribution du marché

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix : 40%
- Qualité des prestations proposées : 40%
- Critères environnementaux pour le traitement des déchets : 20 %

Afin de permettre à la commission d'appel d'offre du lycée d'évaluer les différents candidats sur la base de ces critères, chacun complètera les documents annexes (annexe 1 : bordereau des prix ; annexe 2 : description des prestations ; annexe 3 : engagements environnementaux). Ces documents signés constituent un engagement ferme.

Tous les candidats seront informés individuellement de la décision prise par la commission d'attribution qui se réunira en juin 2021. Le marché sera soumis au vote du Conseil d'administration puis au contrôle de légalité des autorités de tutelle du lycée. L'acte d'engagement ne pourra être signé qu'après ces différentes étapes.

Paielement

Le prestataire titulaire du marché établira une facture trimestrielle (3 périodes : septembre-décembre / janvier-mars et avril/juillet).

Il déposera obligatoirement ses factures sur le portail Chorus Pro.

Le paiement sera effectué par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture.

Dépôt de candidature

Le dépôt des candidatures doit **IMPERATIVEMENT** intervenir **AVANT LE 19 MAI 2021 à 12H00**. Toute candidature reçue au-delà de cette échéance sera rejetée.

Le dossier de candidature comprendra :

- Le présent avis valant cahier des charges signé par le candidat. La signature du candidat vaut acceptation des conditions du marché.
- Les 3 documents annexes dûment remplis et signés.
- Tout autre document jugé utile par le candidat.

Les soumissionnaires peuvent déposer leur candidature sur le profil acheteur du lycée des métiers l'Estaque à l'adresse www.aji-france.com

Signature du soumissionnaire :